

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1<sup>er</sup> novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir, Omnibus.  
3 — 52 — — Express.  
3 — 32 — matin, Express-Poste.  
9 — — — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat. Express.  
11 — 49 — matin, Omnibus.  
6 — 43 — soir, Omnibus.  
9 — 44 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin, March.-Mixte.  
8 — 7 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continué jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

REVUE POLITIQUE.

Le *Moniteur* publie un décret portant promulga-  
tion d'un article additionnel à la convention d'ex-  
tradition conclue le 9 novembre 1843 entre la  
France et les Etats-Unis d'Amérique.

Cet article étend le droit de mutuelle extradition  
des criminels, stipulée par les traités antérieurs,  
aux personnes accusées : 1<sup>o</sup> de fabrication de fausse  
monnaie, de faux billets de banque ou d'autres pa-  
piers ayant cours comme monnaie, ainsi qu'à leurs  
complices ; 2<sup>o</sup> de détournements de fonds, monnaie  
ou propriété de toute société ou corporation, par  
toute personne employée par elle ou remplissant  
pour elle un emploi de confiance, quand cette so-  
ciété ou corporation aura été légalement constituée,  
et que la peine légale pour ces crimes est infan-  
tante.

Une dépêche de Dublin nous a donné des rensei-  
gnements assez obscurs au sujet d'une révolte qui  
avait éclaté à bord du *David-Stewart*, chargé de  
transporter en Amérique les déportés napolitains.

Le port de Queenstown, en Irlande, où avaient  
débarqué les condamnés politiques du royaume des  
Deux-Siciles, ne se trouve pas en effet précisément  
sur la route que devait tenir le transport pour arri-  
ver à sa destination, et nos lecteurs ont dû se de-  
mander par suite de quels évènements le *David-  
Stewart* avait fait escale dans ce port.

Nous sommes en mesure aujourd'hui de fournir  
quelques détails à ce sujet. Le *David-Stewart*, après  
avoir reçu en rade de Cadix les déportés napolitains,  
amenés par des bâtiments de guerre de la marine  
des Deux-Siciles, avait à peine franchi le détroit  
de Gibraltar, que soixante-neuf des passagers exi-  
lés se sont mis en révolte ouverte contre l'équipage,  
et un certain nombre d'entre eux demandèrent d'être  
conduits à Cork en Irlande.

Sur le refus du capitaine d'obtempérer à ces or-  
dres, celui-ci fut destitué par les révoltés, lesquels  
se trouvaient, paraît-il, maîtres à bord, et rem-  
placé par le second, qui fut nommé commandant.

Le *David-Stewart* arriva ainsi à Queenstown, où

les déportés napolitains ont pris terre, salvant à la  
manière antique le sol libérateur sur lequel ils po-  
saient leurs pieds.

Le télégramme qui nous apporte ces détails  
ajoute que l'on ignore encore les desseins des révol-  
tés ; on se demande s'ils gagneront l'Angleterre ou  
s'ils se rendront en Piémont pour y prendre du ser-  
vice.

La chambre des communes a adopté en seconde  
lecture le bill sur l'emprunt indien.

Les gouvernements de Hanovre et de Bavière  
viennent de prohiber la sortie des chevaux par les  
frontières étrangères, conformément aux conven-  
tions de l'Union douanière.

Il résulte des dépêches télégraphiques de Bucha-  
rest que l'ordre le plus parfait règne dans les deux  
Principautés.

On confirme l'attitude très prudence et très-réser-  
vée du prince Alexandre-Jean. Tous ses soins se  
bornent, quant à présent, à assurer le jeu régulier  
de l'organisation actuelle de la Valachie.

Les consuls se montrent très-satisfaits des sages  
mesures prises par le prince.

Par le steamer *America*, arrivé à Southampton,  
on a des nouvelles de New-York du 22 février ; elles  
n'ont aucune importance politique. A la Vera-Cruz,  
Juarez se préparait à une énergique résistance  
contre Miramon. Le bruit courait que ce dernier  
s'occupait à recueillir des trésors pour fuir le  
Mexique. Santa-Anna aurait des chances pour la  
présidence.

Lord Cowley a quitté Vienne jeudi, se rendant  
à Londres par Prague.

La mission dont il avait été chargé est donc ter-  
minée, et il est à présumer qu'elle a réussi dans  
son but essentiel.

Nous en trouvons un indice dans les preuves de  
haute faveur et de distinction dont l'honorable lord  
et lady Cowley, qui avait accompagné son mari  
dans son voyage, ont été l'objet de la part de la  
cour de Vienne. C'est ainsi que lady Cowley, qui  
avait été présentée à S. M. l'impératrice et aux ar-

chiduchesses, a été honorée dans sa résidence par-  
ticulière de la visite de S. A. I. l'archiduchesse  
Sophie.

Ce fait significatif, ainsi que la présence de l'am-  
bassadeur et de l'ambassadrice d'Angleterre à toutes  
les fêtes de la cour autrichienne, répondent d'une ma-  
nière triomphante aux insinuations de certains nou-  
vellistes allemands qui avaient poussé l'oubli de  
toutes les convenances, lors du départ de Son  
Excellence pour Vienne, jusqu'à insinuer que le  
négociateur britannique ne serait même pas reçu  
par l'empereur François-Joseph.

Lady-Cowley n'accompagne pas son mari dans  
son voyage à Londres ; elle revient directement à  
Paris par Cologne.

Nous avons déjà constaté les symptômes de reve-  
nement politique qui se sont manifestés dans la  
presse allemande au sujet du concours que la confé-  
dération germanique devait prêter à l'Autriche dans  
l'éventualité d'une guerre. La *Gazette du Weser*,  
dans son numéro du 8 mars, donne le bilan de la  
politique extérieure de cette puissance dans un ar-  
ticle de fond que nous croyons devoir résumer ici :

Si l'Allemagne, dit ce journal, était amenée à  
prendre fait et cause pour l'Autriche, en sa qualité  
de membre de la Confédération, ce ne serait assu-  
rément pas par sympathie pour cette puissance. Les  
actes de violence injustifiables ou d'odieuse injus-  
tice qui ont signalé la conduite de l'Autriche dans  
ces derniers temps, le dédain de la science et de la littérature,  
enfin le concordat, voilà plus qu'il n'en faut pour  
expliquer ce manque de sympathie à l'égard de  
l'Autriche.

La manière dont l'Autriche a réglé les affaires du  
Schleswig-Holstein ne lui a pas non plus attiré la re-  
connaissance de l'Allemagne. Aussi ne pensons-nous  
pas qu'à la vue d'un danger possible pour l'Autriche  
l'Allemagne doive immédiatement et tête baissée se  
jeter dans la mêlée.

La solidarité des intérêts entre l'Allemagne et  
l'Autriche n'est pas tellement complète, que la pre-  
mière doive être prête à répandre des flots de son  
sang pour maintenir le système autrichien sur

FEUILLETON

LES MASQUES D'OR.

ROMAN DE MOEURS CONTEMPORAINES.

Première Partie.

(Suite.)

— Me « laisser agir ! » Auriez-vous la prétention de  
m'en empêcher ?

— Je n'ai aucune prétention, Madame, dit tristement  
Alexis.

— Allons ! le drame maintenant ! des airs de victime !  
comme si je le tyrannisais. Je ne suis pas injuste pourtant,  
ni violente. Seulement, j'ai tant de préoccupations !...  
Tenez, le journal m'apporte des nouvelles désolantes...  
La rente a baissé d'un franc !... La Banque, les Quatre-  
Canaux, les Obligations de la Ville sont également affectés !...  
C'est épouvantable !... C'est un cataclysme !

— Calmez-vous. Quel grand mal y a-t-il à cela ?

— Vous le demandez ! Quand j'avais besoin d'une  
hausse !

— Si vous laissiez dormir vos fonds et vous conten-  
tiez du revenu, vous vous épargneriez bien des peines.

— C'est cela ! faire comme vous, m'engourdir dans le  
repos et la mollesse.

L'énergie revint à Alexis.

— Madame, s'écria-t-il, rappelez-vous que si je ne  
revendique aucun droit sur votre fortune, j'en ai à vos  
égards et à votre politesse.

— Mon Dieu ! ne le prenez pas sur ce ton tragique.  
Ne croirait-on pas que vous êtes insulté ? Vous-même  
vous avez avoué cent fois que les questions de finances  
vous sont antipathiques.

— Elles me le sont plus que jamais, dit le vicomte  
avec un reste d'amertume. Ah ! que n'ai-je suivi ma car-  
rière !... pourquoi ai-je déposé mon épée !

— Encore des plaintes ! vraiment, c'est à mourir !

— Faisons un compromis : jouez, agitez, vendez,  
achetez comme il vous plaira ; mais n'exigez pas que je  
m'intéresse à des affaires auxquelles je veux et dois de-  
meurer étranger, puisque je les blâme.

— Peu s'en fallut que ces derniers mots ne soulevassent  
une tempête. Mathilde cependant sut se contenir.

— Oui, dit-elle, parlons d'autre chose, ce sera plus  
sage. Il m'est venu un projet... Oh ! ne prenez pas votre  
air malheureux... Il ne s'agit pas d'une spéculation,  
mais de Louise.

— De Louise ?...

— Vous allez juger si je ne me préoccupe pas du sort  
de votre sœur. Je lui ai trouvé un mari.

— Un mari ?...

— Un mari digne d'elle ; un parti très-convenable.

— Ce n'est pas votre Saint-Marquet, j'espère.

— Quelle plaisanterie !... Un Saint-Marquet !... Ces  
gens-là, ce sont des instruments qu'on emploie, mais  
voilà tout. L'homme que je vais vous nommer est agréa-  
ble, spirituel, de bonne naissance, bien posé dans le  
monde....

— Je vous remercie pour ma sœur. Et c'est ?...

— M. Ernest de Foncheville... le baron de Fonche-  
ville, premier secrétaire du comte de Maubrun.

— Ah ! voilà cet admirable parti !

— Qu'y trouvez-vous à redire ?

— Vous destinez Louise à M. de Foncheville ?

— Pourquoi pas ?

— Un jeune suffisant, un fat...

— S'il a un peu de vanité, il deviendra modeste en  
vieillesse.

— Un homme dont on n'est pas très-sûr...

— De qui est-on sûr ?... D'ailleurs, il a des en-  
nemis.

— Un homme dont la naissance n'est pas avérée...

— Il la prouvera.

— Qui tomberait avec son ministre.

— Grâce à Dieu, M. de Maubrun est debout.

toute l'étendue de l'Italie. Si les intérêts de l'Allemagne se trouvaient engagés par suite d'une attaque contre la position politique de l'Autriche en Italie, il faudrait d'abord se demander si cette position est justifiable au point de vue du droit que toutes les nations ont de se développer et d'améliorer leur condition, et si l'Autriche ne s'est pas jusqu'ici montrée, en Italie, obstinément opposée à l'exercice de ce droit.

Notre courrier d'Italie ne nous apporte aucune nouvelle politique de quelque intérêt. Le comte Giolay est arrivé à Milan. L'*Opinione*, de Turin, déclare que la note du *Moniteur* a placé la question italienne sur son véritable terrain.

La *Gazette piémontaise*, dans son numéro du 9 mars, annonce que le rappel des soldats autrichiens en congé sous les drapeaux de l'armée d'Italie devant porter cette armée à l'effectif du pied de guerre, le roi de Sardaigne a cru nécessaire d'appeler, de son côté, les contingents sardes maintenus jusqu'ici dans leurs foyers.

Le pays, qui a répondu avec tant d'empressement à l'emprunt national, ajoute la *Gazette piémontaise*, accueillera avec satisfaction une mesure que rendent nécessaire l'indépendance et l'honneur de la patrie.

La souscription à l'emprunt est close : la quantité de rentes souscrites dépasse considérablement la somme demandée.

Le reste de l'emprunt est donné à diverses institutions de crédit du Piémont et à d'autres banquiers de France et d'Italie.

Des avis d'Haïti, qui vont jusqu'au 30 janvier, annoncent que le nouveau gouvernement est en grande faveur auprès du peuple. Un de ses premiers actes a été d'abolir le droit exorbitant d'exportation sur le café ; mais, en présence du déplorable état des finances, il a tout aussitôt rétabli l'ancien droit. — Ch. Bousquet. (*Le Pays*.)

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 9 mars. — Dans la chambre des lords, lord Woodhouse a appelé l'attention de la chambre sur la question du *Charles-et-Georges* ; il a à ce sujet censuré la conduite du gouvernement, qui n'avait pas craint d'abandonner son allié au moment où il était en querelle avec la France.

Lord Malmesbury a présenté la défense du gouvernement, et lord Derby a ajouté que si une autre marche avait été suivie, la guerre avec la France aurait pu en être le résultat. Lord Granville a déclaré que ces explications ne lui semblaient pas satisfaisantes.

Toutefois, la motion présentée par lord Woodhouse a fini par être retirée.

Londres, 9 mars. — Le *Times* émet le vœu qu'une réception splendide soit faite à M. Perio et à ses amis politiques. En les honorant, le peuple anglais s'honorera lui-même.

Le *Daily-News* annonce que plusieurs de ces réfugiés napolitains doivent arriver à Londres dans la journée.

Vienne, 8 mars. La *Gazette de Vienne* contient, dans son numéro de ce soir, une déduction motivée en faveur du maintien absolu des traités spéciaux

conclus entre l'Autriche et les Etats italiens. En voici l'analyse détaillée :

« Les traités spéciaux avec la Toscane, Parme et Modène, reposent sur des droits de souveraineté réciproques ; ils sont fondés sur les droits de succession de la maison d'Autriche et contribuent à assurer les possessions de l'Autriche elle-même en Italie. L'article additionnel du traité conclu avec Naples, et qui concerne l'égalité des principes de gouvernement, a cessé en fait d'être applicable depuis longtemps, et les parties contractantes pourraient y renoncer. D'ailleurs l'Autriche, en défendant ces traités, ne défend pas seulement son droit, mais les bases de l'indépendance et de la liberté des Etats européens en général. »

Marseille, 9 mars. — Les nouvelles de Constantinople, du 2 mars, annoncent que l'armée turque d'observation sur la frontière des Principautés sera portée à 30,000 hommes, et que la Porte revendiquerait la nomination des hospodars. Des lettres assurent cependant que sir Bulwer conseille au divan de faire des concessions aux Principautés.

La France a obtenu la destitution du gouverneur de Rodosto.

Hassib a institué un conseil des finances dans lequel figurent quatre Turcs, notamment Foad pacha, et trois Européens, MM. Falconnet, Alléon, Lachenbergler. Il serait question de demander des comptes à Safeti pacha. Néanmoins, un premier avertissement a été donné au *Levant-Herald*, pour avoir publié un article dénouçant Safeti pacha. Le journal a répliqué.

Des rigneurs sont exercées contre les correspondants étrangers.

Londres, 9 mars. — On écrit de Dublin, aujourd'hui mercredi, que les transportés napolitains se sont présentés devant le maire de Cork et lui ont remis une adresse contenant le récit des événements, afin de justifier leur conduite. Ils ont été reçus avec sympathie et aucun de ces exilés n'ayant de moyens de subsistance, une souscription a été ouverte.

Ces circonstances ont été transmises par le télégraphe au comte de Malmesbury.

Berne, 10 mars. — M. Kamptz, ministre prussien accrédité près de la Confédération helvétique, est arrivé hier au soir à Berne. La déclaration du conseil fédéral relative au maintien de la neutralité produit une excellente impression dans toute la Suisse. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

AUTRICHE. — On mande de Vienne, le 6 mars :

« La situation s'est considérablement éclaircie depuis hier, dans ce sens que l'on peut aujourd'hui considérer comme positive l'adhésion de l'Autriche à cette partie des propositions que lord Cowley est venu soumettre à notre cabinet relativement à la révision des traités partiels avec les Etats de l'Italie centrale. Toutefois, l'offre de les placer dans la suite sous la protection et la garantie collective des grandes puissances européennes, pour leur indépendance et leur sécurité intérieure, paraît à bien des gens inacceptable, surtout lorsque l'Autriche, dans son contre-projet, veut faire placer dans la

même catégorie que ces petits Etats le royaume de Piémont. Il est facile de prévoir l'effet que cette idée, à l'exécution de laquelle on paraît attacher ici une certaine importance, produira nécessairement à Turin.

» En même temps, les préparatifs de guerre et les envois de troupes avec leur matériel en Italie continuent journellement à s'exécuter de la manière la plus formidable ; l'ordre a été donné aussi de mobiliser tous les régiments-frontières destinés à remplacer dans la Dalmatie les huit bataillons de chasseurs avec les autres troupes de ce corps qui font déjà leurs préparatifs de départ pour se rendre prochainement en Italie et y être incorporés dans la grande armée active. Il paraît assez positif aujourd'hui qu'on est revenu en haut lieu de l'idée d'en confier le commandement en chef au général baron de Hess ; le général Giolay, un moment ébranlé dans sa position, mais qui a donné dans ces derniers temps de nouvelles preuves d'une grande énergie, paraît assuré de conserver le commandement de l'armée active.

» Le bureau central de la presse vient de renouveler de la manière la plus sérieuse l'invitation à tous les journaux de la capitale et des provinces de ne plus relater dans leurs colonnes les mouvements des troupes, ni d'énoncer la force des corps destinés à aller rejoindre la grande armée dans le royaume lombardo-vénitien. — Havas. »

#### CLOTURE DE LA SOUSCRIPTION

Le 10 mars courant pour Paris, et le 20 pour les départements.

CHEMIN DE FER

DE

#### GALVESTON A HOUSTON ET HENDERSON.

Deux sections (71 kilomètres en exploitation), formant, avec les deux chemins du Texas central et du Brazos colorado, un réseau de 272 kilomètres en exploitation.

Les obligations hypothécaires de la compagnie sont de 100 dollars (530 fr.) et produisent 8 0/0 d'intérêt par an ; elles sont garanties à la fois par la subvention de l'Etat, de 930,000 hectares de terres choisies par la Compagnie et par le chemin de fer lui-même ; elles sont remboursables en neuf ans, avec une prime de 10 dollars (53 fr.), à partir de 1860 et suivant le tableau d'amortissement. Elles donnent droit en outre à une action libérée de 40 dollars ou 212 fr. ; cette action, par suite de la vente des terres de la subvention, recevra deux fois et demie son capital nominal de 212 fr., soit 530 fr., et elle restera propriétaire à perpétuité du chemin de fer et de ses produits.

Les souscripteurs peuvent se libérer en versant un cinquième comptant et le reste de mois en mois par cinquièmes.

Les intérêts sont payés par semestre, à Paris, au siège de l'administration, et chez les correspondants de la France et de l'Etranger.

On souscrit à Saumur, chez M. Reveau, agent de change, et à Angers, chez M. Baron-Filion, banquier ;

Paris, au siège de l'administration, rue de la Chaussée-d'Antin, 21 ;

A l'Etranger, chez les banquiers de la Compagnie. (113)

— Un homme à qui l'on ne connaît pas de fortune.

— Est-ce indispensable pour se marier ?

Cette réponse personnelle fit rougir le vicomte.

— Jamais, dit-il, en ce qui vous concerne vous ne rencontrez d'opposition de ma part ; mais je serais un misérable si je ne sauvegardais le bonheur et l'avenir de ma sœur.

— Eh ! qui donc veut nuire à votre sœur ? Ne s'imaginerait-on pas que j'ai dessein de nuire à cette enfant ? Si j'ai songé à M. de Foncheville, c'est qu'il m'a semblé que le baron offrait à Louise la perspective d'un établissement avantageux.

— Qu'il commence par se poser lui-même.

— Il est tout posé. Que diriez-vous si M. de Foncheville m'aidait à pourvoir d'une recette générale mon cousin Isidore, simple receveur des contributions à Douai ?

— Je dirais... Bah ! c'est impossible.

— Vous verrez, nous y arriverons.

— En attendant, Madame, soyez assez bonne pour ne rien témoigner à Louise de vos projets. Respectez le calme de ses dix-huit ans.

— Soyez tranquille, on ne m'en remontrera pas sur le chapitre de la discrétion.

Durant tout le déjeuner, Mathilde avait paru fort préoccupée des retards de M. Saint-Marquet, qui eût dû être arrivé déjà depuis plus de deux heures. On entendit une

voiture s'arrêter dans la cour, puis repartir aussitôt. Au bout de quelques minutes, on annonça que M<sup>lle</sup> de Neuville était au salon.

— Emma ! s'écria Louise avec joie, en frappant ses mains l'une dans l'autre. Vous permettez, n'est-ce pas ?

Et sans attendre la réponse, elle se leva et courut rejoindre son amie.

La vicomtesse avait retenu son mari qui, au nom d'Emma, n'avait pu dissimuler sa satisfaction. Un nouveau sujet de mécontentement fermentait dans le cœur de M<sup>me</sup> d'Orban.

— Cette visite vous contrarie-t-elle, Madame ? demanda Alexis.

— Oui et non. Contre M<sup>lle</sup> Emma je n'ai rien à dire. C'est une jeune personne qui paraît avoir de la raison. Mais il est à craindre, et voilà pourquoi je ne désire pas l'attirer, il est à craindre que, malgré sa droiture, elle ne subisse un jour l'influence de la conduite déplorable de sa sœur.

— Prenez garde, Madame !... Osez-vous parler ainsi de la marquise de Montglars, une femme de la plus haute distinction !

— Je sais qu'elle est noble et riche ; mais plus elle est en évidence, plus est choquant le scandale qu'elle commence à donner.

— Le scandale !... ce mot ne s'accorde pas avec le nom de M<sup>me</sup> de Montglars.

— Ah ! permettez. Jamais je n'avance rien à la légère. Si je n'avais pas vu de mes propres yeux...

— Quoi enfin ?

— M<sup>me</sup> de Montglars au bois de Boulogne, à cheval, ayant à ses côtés, au lieu et place de son mari, ce petit peintre inconnu, ce M. Bénédicte Arnaud, qui fait à l'hôtel la pluie et le beau temps !... Si je ne les avais pas vus se promenant ensemble, avec un air d'intimité révoltante, je n'insisterais pas. Mais je les ai vus !

— Eh bien ! après ? Est-ce que cela n'arrive pas tous les jours ?

— Ah ! vous trouvez ! J'admire votre morale élastique.

— Croyez, mon amie, que mes principes sont fermes et irréprochables.

— J'aurais lieu d'en douter.

— Seulement, sachant bien que la conduite de M<sup>me</sup> de Montglars a toujours été sans tache, je ne me formalise pas comme vous de ce qui, je le répète, a lieu fréquemment.

— Esprit incrédule !

Nous ignorons à quel degré de chaleur le débat fût parvenu, si un domestique n'eût annoncé :

— Monsieur Saint-Marquet.

Un « Ah ! » fortement articulé par Mathilde, répondit à ce nom. La vicomtesse s'élança et entraîna dans son cabinet le grand inventeur, qui était entré muni de son

**FAITS DIVERS.**

Une découverte d'une grande importance, écrit-on le 17 février à la *Gazette du Midi*, vient d'être faite, il y a quelques jours à peine, aux environs de Beith-Lem, à l'endroit reconnu pour être celui où l'ange apparut aux bergers.

A l'est de Beith-Lem, à une égale distance du sanctuaire traditionnel de l'apparition de l'ange aux bergers, en faisant une excavation de plusieurs mètres dans la terre, on a trouvé les intéressantes ruines d'un immense couvent de l'époque de saint Jérôme et de sainte Paule; on y reconnaît des restaurations postérieures faites par sainte Hélène et les Croisés.

Les citernes sont immenses, régulières et dans un parfait état de conservation. Déjà le pavé en mosaïque de plusieurs chambres est découvert, et on est sur les traces du pavé en marbre de l'église, ainsi que de l'entrée des souterrains. L'enthousiasme occasionné par cette trouvaille est tel, que du village de Bath-Sakour (des Bergers) on y accourt pour y travailler gratuitement.

L'emplacement de ces ruines est connu des Arabes sous le nom de Siar-el-Ganem (la promenade des brebis). Un nombre considérable de grottes très-profondes l'environnent, et jusqu'à ce jour les bergers s'y mettaient à l'abri avec leurs troupeaux. Tout près de ces grottes se trouve une grande citerne hébraïque.

Si l'on confronte ces importantes ruines avec la nullité du sanctuaire dit des *Pasteurs*, qui n'est éloigné de là que d'un jet de pierre, si l'on ajoute que le sanctuaire actuel ne présente aucune trace ni probabilité qu'il ait jamais servi à des bergers, ou à des troupeaux, puis enfin si l'on étudie les mœurs et habitudes séculaires des gens de ce pays, on incline à mettre en doute la tradition admise depuis si longtemps, et dès lors tout vous porte à croire que le véritable sanctuaire des Pasteurs est le couvent qui sort de ses ruines.

Toutes les communautés chrétiennes sont frappées d'étonnement; aucune n'ose encore avouer s'être trompée, mais malgré cela des propositions d'achat à des prix énormes sont faites tous les jours aux propriétaires actuels, lesquels, si sanctuaire il y a, tiennent à créer un sanctuaire latin.

— Nous avons entendu parler de pluies de sang, de grenouilles et d'autres ploies extraordinaires que la science explique d'une manière très-rassurante pour les esprits portés à voir du merveilleux dans ces phénomènes; mais ce qu'on n'a pas encore entendu dire jusqu'ici, c'est qu'il ait plu des harengs, ainsi que l'affirme le *North British Daily Mail*:

Une chose inouïe jusqu'ici, dit ce journal, est arrivée dernièrement à Torons, dans la paroisse de Kilfinichen, dans l'île de Mull (une des Hébrides). Plusieurs harengs ont été trouvés éparpillés sur le sol à une distance de 400 mètres de la mer et à une élévation de 100 pieds au-dessus du niveau de celle-ci. Les poissons avaient la forme ordinaire, seulement ils étaient un peu plus courts et plus larges que d'habitude.

D'après l'opinion de celui qui rapporte le fait, il est impossible que ces poissons soient venus là autrement que d'un naufrage. Ils auront sans doute été

inséparable portefeuille. Alexis respira et alla retrouver Louise et Emma.

Ainsi il y avait à la fois dans un même appartement une double conversation, de nature bien différente.

D'un côté, la poésie, l'affection, la confiance.

De l'autre, le calcul, le mécontentement, les combats. Ici le cœur, — là la bourse.

Pour reproduire ce double entretien, suivons les interlocuteurs.

Et d'abord, Mathilde et Saint-Marquet.

— Enfin vous voilà!... J'ai cru que vous n'arriveriez pas!

— Mille pardons, Madame la vicomtesse; j'ai beaucoup d'occupations.

— Il se peut, mon cher Monsieur, mais j'ai quelque droit à la préférence.

— Ah! Madame, vous me feriez injure si vous doutiez de mon zèle, zèle immense, incommensurable.

— Je n'en doute pas; mais mon impatience se conçoit aisément: le bulletin de la Bourse m'a jeté dans l'épouvante.

— Quoi! pour un peu de baisse?

— N'est-ce donc rien un franc!... et cette baisse est générale.

— Raison de plus pour qu'elle soit momentanée.

— Monsieur Saint-Marquet, vous voyez les choses sous un beau côté.

enlevés à leur élément par une trombe et déposés par celle-ci sur la terre ferme.

— M. Ph. Mourey, l'un de nos plus habiles docteurs, vient de découvrir la soudure de l'aluminium, dont il livre généreusement le secret au public.

Dimanche dernier, il a fait la démonstration de son procédé, en présence d'un nombreux auditoire, dans le local de la Société d'encouragement, rue Bonaparte. Deux séances publiques de démonstration auront encore lieu au même local.

**CHRONIQUE LOCALE.**

Le tirage de la loterie de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul a eu lieu jeudi, à une heure, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville. Nous avons admiré la richesse des lots, parmi lesquels se distinguaient des écrins contenant de l'argenterie, des albums, des livres illustrés, des objets de piété dont la variété révèle le goût et l'intelligence d'une fabrication précieuse pour notre ville, de délicats ouvrages en tapisserie et au crochet, des verreries, etc. Nous avons aussi remarqué des dons d'une utilité ingénieusement comprise en faveur d'une loterie de charité, des vêtements pour les pauvres et même le pain quotidien, qui procure à celui qui gagne la joie de recevoir et la joie de donner. Cette brillante exposition indiquait la bienveillance si précieuse et si dévouée dont on entoure la Conférence, et aussi donnait aux possesseurs des billets l'émotion de gagner de gracieux lots.

Voici la liste des numéros gagnants :

1,383 — 320 — 1,572 — 1,594 — 1,936 — 1,104 — 1,430 — 403 — 659 — 204 — 609 — 1,191 — 1,109 — 1,354 — 1,204 — 1,475 — 1,189 — 544 — 258 — 824 — 1,932 — 1,287 — 774 — 483 — 72 — 1,457 — 2,107 — 1,004 — 1,946 — 529 — 1,655 — 635 — 1,015 — 1,473 — 1,836 — 725 — 1,425 — 1,318 — 1,944 — 1,498 — 1,907 — 1,860 — 1,569 — 1,918 — 1,688 — 983 — 2,100 — 1,634 — 2,109 — 1,838 — 646 — 1,499 — 713 — 1,547 — 1,450 — 1,895 — 1,410 — 1,083 — 1,975 — 136 — 498 — 990 — 1,057 — 1,916 — 698 — 1,214 — 1,862 — 440 — 1,039 — 866 — 1,506 — 110 — 2,122 — 368.

Les lots pourront être réclamés au siège de la Conférence, rue Traversière, chez M. Marquet.

Passé le délai de deux mois, les lots non réclamés resteront acquis à la Conférence.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

**DERNIÈRES NOUVELLES.**

On écrit de Berlin au *Journal allemand de Francfort*:

On assure d'une manière positive, dans nos cercles politiques, qu'une conférence européenne sera réunie pour la solution définitive de la question italienne. Mais plusieurs puissances paraissent ne pas désirer que cette conférence ait lieu à Paris. On dit qu'on a désigné Londres ou Berlin. Nous apprenons d'une manière positive que c'est la révision des traités de l'Autriche avec les Etats italiens qui formera la base de la négociation.

— Je crois qu'il faut les voir ainsi, surtout quand on les juge de haut. Malheur à quiconque s'attache aux petits détails et n'embrasse pas l'ensemble dans ce qu'il a de majestueux! Tirons des lignes et ne nous arrêtons pas aux minuties.

— C'est fort bien; en entendant, je perdrai aujourd'hui vingt-cinq mille francs au moins.... J'avais donné des ordres de vente.

— Vous les regagnerez demain par des achats habiles. La hausse finit toujours par répondre à la baisse. Ces négociations de Bourse n'ont d'ailleurs pour vous qu'une demi-importance. Nous avons mieux que cela, Madame, mieux que cela!

— Est-ce que nous marchons enfin!... demanda Mathilde avec la fièvre de la curiosité.

— Si nous marchons!... nous volons!... Notre affaire prend des proportions gigantesques.... celles que j'aime. Chaque jour amène des souscripteurs, anime les fidèles, ébranle les incrédules et nous attache les indécis. Les listes se couvrent de noms, bien que, selon moi, il ne faille pas admettre trop d'actionnaires à participer aux bénéfices pour un faible apport social.

— Dites-moi positivement...

— Où nous en sommes? Très-bien! très bien! Voici les plans, les devis d'achats de terrains et de maisons. Songez qu'il nous faudra abattre presque tout Montmartre pour la construction de nos cuisines générales alimen-

Londres, 10 mars.  
On dit qu'une concentration de forces navales a lieu dans le golfe de Mexique, vu l'attitude menaçante prise par les escadres de France et d'Angleterre. — Havas.

**ETAT CIVIL du 16 au 28 février 1859.**

**NAISSANCES.** — 16, Lemer François-Armand, rue de la Fidélité; — 17, Pallu Pierre-Abel, rue d'Orléans; — 18, Deleu Laure-Sophie-Louise, rue de la Tonnelle; — 19, Hourse Julie-Alexandrine, hôtel de la Gendarmerie; — 21, Sechet Florence, rue de la Tonnelle; — Latreille Albert-Théodore, au Petit-Puy; — Jublin Alphonse-Jean-Baptiste, rue de la Visitation; — 23, Marollean Louis, rue de la Chouetterie.

**MARIAGES.** — 23, Graulliet Jean, scieur de long, de Saumur, a épousé Marie Lombarteix, domestique, de Souzay; — 24, Roussel François, terrassier, a épousé Renée-Françoise Garreau, lingère, tous deux de Saumur; — 26, Fié Auguste-François, cordonnier, de Chinon, a épousé Louise Ogeron, couturière, de Saumur; — 28, Godard Alexis, cordonnier, a épousé Adelaïde Lebeau, lingère, tous deux de Saumur; — Debay Antoine-Gilbert, tonnelier, a épousé Justine-Claire Chevallier, lingère, tous deux de Saumur; — Chauvin Paul-Pierre, fondeur pompier, a épousé Aline Martin, sans profession, tous deux de Saumur; — Lambert Paul-Félix, docteur en médecine, a épousé Juliette-Claire Lebrecq, sans profession, tous deux à Saumur.

**DÉCÈS.** — 16, Richer Marie, journalière, 69 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Simoneau Sophie-Geneviève, journalière, 81 ans, veuve Nevoet, à l'Hôpital; — 17, Langlois Marie, 73 ans, femme Goizet, rue de la Maréchalerie; — 18, Belouin Madeleine, journalière, 65 ans, veuve Ory, à l'Hôpital; — Brard, mort-né, rue de Bordeaux; — Brard, mort-né, rue de Bordeaux; — 19, Tavan Anne, journalière, 72 ans, veuve Brard, à Allonnes; — 20, Boisjentin Anne, couturière, 44 ans, veuve Foucher, rue Saint-Nicolas; — 21, Chauvin Virginie, rentière, 60 ans, rue de la Petite-Douve; — Bellanger Pierre, tonnelier, 80 ans, à l'Hôpital; — 22, Belliar Augustine-Eugénie, 2 mois rue Haute-Saint-Pierre; — Beaugé Jeanne, journalière, 66 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 24, Gauthier Marie, 30 ans, femme Guignard, rue de l'Île-Neuve; — 26, Trudeau Joseph-Bernard, cultivateur, 70 ans, au Petit-Puy; — 27, Thonnelliez Sophie, 12 ans, rue de l'Hôtel-Dieu; — 28, Boredeau Adèle, chapeletière, 26 ans, célibataire, à l'Hôpital.

**BOURSE DU 10 MARS.**

5 p. 0/0 baisse 85 cent. — Ferme à 68 25  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 93 30.

**BOURSE DU 11 MARS.**

5 p. 0/0 baisse 40 cent. — Ferme à 68 15  
4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 93 25

P. GODET, propriétaire-gérant.

taire. Nourrir tout Paris, rendre à tant de milliers de ménagères le temps précieux qu'elles sont forcées d'employer pour la confection du dîner de famille, supprimer les cuisinières, ce fléau des bourses modestes, faire disparaître une légion de restaurateurs et traiteurs de tout étage qui rançonnent le consommateur célibataire, donner, en un mot, à toutes les bouches leurs aliments aux prix les plus modérés et aux heures voulues par des distributions aussi régulières et aussi faciles que celles de la poste aux lettres, tel est notre but. L'admirable, et j'ose dire la philanthropique entreprise! Ou je me trompe fort, ou l'Académie française en fera l'objet d'un prix Montyon. Qu'en pensez-vous?...

— Eh! vous savez bien ce que j'en pense, puisque je l'appuie par tous les moyens possibles. Alors, selon vous les résultats ne sont pas éloignés?

— Ils sont imminents, Madame, imminents! Mais il faut les presser, les hâter les rapprocher.

— Je ne demande pas mieux.

— Et pour cela de nouveaux sacrifices sont indispensables.

Ici, le front de la vicomtesse se rembrunit....

— Encore des sacrifices! J'en ai déjà tant fait!

— Un de plus, et nous arrivons.

— Vous m'avez dit cela trois ou quatre fois.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> BODIN, avoué à Saumur.

### DÉCLARATION D'ABSENCE.

A la requête de M. Antoine GARCZYNSKI, domicilié maintenant à Szczepice, près Evin, dans le grand-duché de Posen (Prusse);

On fait savoir que dame Caroline Luard, d'origine anglaise, qu'il épousa à Nantes vers 1834, et avec laquelle il a été domicilié à Saumur, jusqu'en 1840, a disparu depuis cette époque sans avoir donné de ses nouvelles.

M. Garczyński, malgré toutes ses recherches tant en France qu'à l'étranger, n'ayant pu découvrir la résidence actuelle de sa femme, et ayant besoin de faire constater son absence, invite les personnes qui auraient des renseignements à donner sur elle à les adresser, soit par écrit, soit de vive voix, au commissariat de police de Saumur, ou au greffe de la justice de paix du canton Sud dudit Saumur, ou encore à M<sup>e</sup> BODIN, avoué, rue d'Orléans, n° 66.

Saumur, le 12 février 1859.  
Signé : R. BODIN.

(63)

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE

APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 13 mars 1859, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, dans le magasin de M. Rochoux, horloger, rue d'Orléans, à la vente publique aux enchères de toutes ses marchandises d'horlogerie, bijouterie et de son mobilier.

Il sera vendu :

20 belles pendules de différents modèles, quantité de montres en or et argent, agrafes, boucles d'oreilles, cuillères et fourchettes en Ruolz, flambeaux, glaces, bijouterie, outils d'horloger, armoires, lits, tables, chaises, fauteuils, linge, batterie de cuisine, bouteilles vides, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE FORESTIER.

Les créanciers du sieur Forestier, marchand de chaux à Trèves-Cunault, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 493 du Code de Commerce, que la vérification des créances de ladite faillite aura lieu le vingt-deux mars courant, à midi, en la chambre du conseil du Tribunal de Commerce.

Le Greffier du Tribunal,  
E. CORNILLEAU.

(112)

Etude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

### A VENDRE

MAISON ET JARDIN,

Situés au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

La maison est neuve; le jardin, clos de murs et très-bien planté, contient onze ares; remise et portail ouvrant sur la route.

S'adresser, pour traiter, soit à M. MISANDEAU, sur les lieux, soit à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire. (93)

### A LOUER

Pour la St-Jean 1859,

UNE MAISON

AVEC ÉCURIE ET REMISE,

Rue du Prêche,

S'adresser à M<sup>me</sup> DABURON, rue du Prêche. (545)

### A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

Le dimanche 13 mars 1859, à midi,

### LES RENTES

CI-APRÈS,

Autrefois dues à M. Joulain, juge et payables à la Saint-Michel.

1° Une rente de 35 décalitres 6 litres 44 centilitres de blé froment, due par le sieur Coignoe et autres, d'Artannes.

2° Une rente de 19 litres 8 centilitres de blé froment, due par le sieur Rebeilleau-Tonron, de Chacé, et autres.

3° Une autre de 5 décalitres 88 centilitres de froment, due par les sieurs Boret et Ernoult, de Souzé, ou leurs héritiers. (68)

### A LOUER

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

Pour la Saint-Jean prochaine ou actuellement,

BELLE ET VASTE MAISON,

Située à Saumur, rue Cendrière, n° 12,

Consistant au rez-de-chaussée en cuisine, servitudes, cabinets, grande remise, écurie à 4 chevaux, cour, basses-cours, jardin, cave; au 1<sup>er</sup> étage, vestibule, salon de compagnie, salle à manger, 4 chambres à coucher, cabinets; au 2<sup>e</sup> étage, 4 chambres à coucher, cabinets; vastes greniers sur le tout.

S'adresser, pour voir la maison, sur les lieux, le samedi et le dimanche; pour les conditions, s'adresser à M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué, demeurant près ladite maison. (98)

### A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1859,

TRES-JOLIE MAISON,

Située sur la levée d'Enceinte,

Avec écurie, remise et un très-beau jardin, garni de très-beaux arbres à fruits.

Cette maison est certainement l'une des plus confortables de la ville, et que les inondations n'ont pu atteindre. S'adresser à M. BUDAN, maître d'hôtel. (523)

M<sup>me</sup> veuve PLISSON, carrefour Dacier, n° 5, fait savoir qu'elle vend des ANANAS venant de la Guadeloupe.

### A VENDRE

OU A LOUER,

Pour la Saint-Jean 1859,

UNE MAISON,

VASTE ET COMMODE,

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice.

Toutes espèces de facilités seront accordées pour les paiements en cas de vente.

S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

### A VENDRE

LA MAISON ET LE CLOS

y attendant

De la Bienboire,

D'une contenance de 3 hectares 16 ares 50 centiares.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

### A VENDRE

UN BON PIANO.

S'adresser au Bureau du journal.

On demande un APPRENTI CUISINIER à l'Hôtel de France de Saumur. (107)

### A VENDRE

1° Deux petites FERMES, commune de St-Lambert.

2° Et le GRAND JARDIN de Nantilly, qui sera divisé au gré des acquéreurs.

S'adresser à M. GAURON-LAMBERT.

MAISON avec MAGASINS

Touchant le pont Cessart, à Saumur,

A LOUER.

S'adresser à M. DUVAU-GIBARD fils, qui y exploite le commerce des vins et eaux-de-vie. (84)

### A VENDRE

Une MACHINE à Manège

Avec concasseur, une petite paire de meules de 80 centimètres pour finir les graines, et accessoires; garantie de pouvoir broyer 800 kilos à l'heure, avec un seul cheval.

Le tout en parfait bon état.

S'adresser à M. LEGUIN, plâtrier, rue Courcouronne, n° 10, ou à son magasin rue de Rouen, dit la Levée-Neuve, près la Croix-Verte. (67)

### CAFÉ IMPÉRIAL, SUPÉRIEUR, DE J<sup>h</sup> ALGLAVE,

11, boulevard de Sébastopol, Paris.

Dépôt: chez M. JANOTY, marchand de comestibles, rue St-Jean, à Saumur.

### DRAGÉES ANTI-BLENNORRHAGIQUES

de GUIGON, pharmacien, 167, rue St-Honoré, à Paris,

Contre les écoulements nouveaux et anciens, même les plus rebelles.

GUÉRISON RADICALE en sept jours, succès infailible.

Dépôt: à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien. (34)

BUREAUX,

Rue St-Joseph, 20,

A LYON.

### LA FRANCE

ABONNEMENT:

Un an . . . 9 fr.

Six mois . . 5

### LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR: Adrien PELLADAN,

Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies.

Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, flétrir les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dus à la plume d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

8 FR.

par an.

### LA PRESSE LITTÉRAIRE

Six mois

4 fr. 50 c.

Trois mois

2 fr. 50 c.

### REVUE DE LA LITTÉRATURE, DES SCIENCES ET DES ARTS

PARAISANT LES 5 ET 20 DE CHAQUE MOIS.

Bureaux à Paris, rue Saint-Honoré, 257.

La Presse Littéraire se compose de 16 pages très-grand in-4° à 5 colonnes et renferme la matière d'un demi-volume in-8°. Chaque numéro contient deux ou trois chapitres d'un roman inédit, une ou deux nouvelles complètes, une critique littéraire sur les publications nouvelles, des études de mœurs et des études biographiques, une revue des théâtres, des pages d'histoires empruntées aux publications les plus remarquables, des légendes, chroniques, etc. Sous le titre mélanges et nouvelles, la Presse Littéraire donne un résumé de tous les faits intéressants et curieux qui se trouvent dans les grands et petits journaux.

A côté des noms les plus aimés et les plus illustres de notre littérature contemporaine, la Presse Littéraire consacre une partie de ses colonnes à la publication de traductions des meilleurs romans étrangers. Au nombre de ces romans publiés tout récemment par cette feuille, nous citerons Shirley, par CURRER BELL; Evelyn Forester, par Miss MARGUERITE POWER; Crichton et la Fille de l'Avare, par HARRISON AINSWORTH.

L'abonnement part du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

### PRIME ACCORDÉE AUX NOUVEAUX ABONNÉS.

Toute personne qui s'abonnera pour une année, d'ici au 1<sup>er</sup> mars, recevra immédiatement, franco: Crichton, roman historique, par HARRISON AINSWORTH, 2 volumes, et Evelyn Forester, Histoire d'une Femme, par Miss MARGUERITE POWER, 2 volumes. Ces 4 volumes seuls représentent le prix de l'abonnement.

Les abonnés de six mois recevront un de ces deux ouvrages à leur choix. On s'abonne en adressant un mandat sur la poste, ou par l'entremise des libraires, des chemins de fer, des directeurs de poste et des messageries. (Les lettres non affranchies sont refusées.)

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,